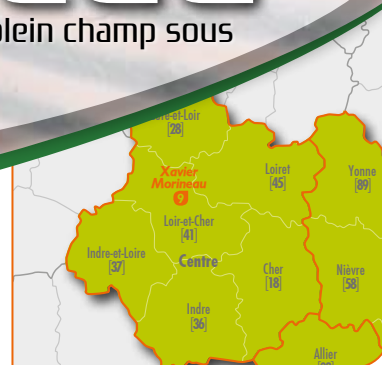


Xavier

Morineau

De l'élevage aux légumes de plein champ sous
contrat en zone céréalière.



Situation de la ferme dans son environnement

La ferme de Xavier MORINEAU se situe à l'entrée du village de Villeromard sur la commune de Maves, dans la zone céréalière du Loir-et-Cher (*Petite Beauce*). Le père de Xavier s'installe en 1965 sur 35 ha de polyculture élevage (*bovin lait*) et converti la ferme en bio en 1968. 10 ha sont alors consacrés à la prairie. A l'époque il n'y a pas de différence entre le prix des céréales conventionnels et des céréales bio, c'est le prix du lait qui fait la différence. A la suite de difficultés avec sa laiterie le père de Xavier transforme le troupeau laitier en troupeau à viande en 1975 et valorise les animaux en vente directe. Pour ce faire, il monte un commerce de boucherie et d'alimentation générale. Le troupeau est alors constitué de 95 têtes et 2 animaux sont tués et valorisés par mois (*tout en vente directe*).



hangar

Xavier s'installe sur une partie de l'exploitation en 1989 (*avec l'élevage*) et reprend la dernière partie en 1995. Aux 35 ha, viennent s'ajouter 15 ha de prairies en location qu'il reconverti en bio également, pour satisfaire aux besoins des animaux. Le remembrement permet de grouper les terres autour du siège d'exploitation.

En 2003, Xavier choisi d'arrêter l'élevage, devenu trop contraignant pour lui. Il arrête de louer les 15 ha de prairies et consacre la ferme à la production céréalière. Au même moment, sa sœur, qui avait repris le commerce de leur père depuis 1997, cesse cette activité (*très lié à la production de viande*).

Il diversifie sa production avec le tournesol puis les lentilles et maintenant le maïs doux et le petit pois de conserve en 2008 sous contrat avec la Conserverie du Blaisois.

Présentation de la ferme

- UTH : 1
- SAU : 35 ha
- SCOP : 15 à 20 ha suivant les années
- LEG : 15 à 20 ha suivant les années
- Mode d'exploitation : 100 % AB
- Parcellaire : groupé autour du siège d'exploitation
- Totalité des 35 ha en fermage
- Totalité des 35 ha certifiés AB

Xavier Morineau

Historique

- 1965** : installation du père de Xavier MORINEAU, 35 ha de SAU
- 1968** : conversion des 35 ha en bio
- 1975** : arrêt de la production laitière conversion en viande
- 1980** : commercialisation en vente directe, création d'une boucherie-alimentation générale
- 1989** : installation de Xavier
- 2003** : arrêt de l'élevage, reconversion vers céréales et légumes de plein champ (*maïs doux*)
- 2008** : production de petits pois

Atouts / Contraintes

Contraintes

La principale contrainte pour Xavier est la charge de travail. Il travaille seul sur la ferme. Le mode de production biologique et les cultures qu'il a choisi (*maïs doux*) sont contraignants. En particulier sur la gestion de l'enherbement (*binage du maïs*).

Une partie de la ferme est en zone protégée "haricots hors graisse" où la culture de haricots verts n'est possible que sur dérogation du comité de zone.

Le secteur n'est pas propice au travail ou à l'acquisition de matériel en commun, Xavier n'a donc que peu de matériel en CUMA.

Atouts

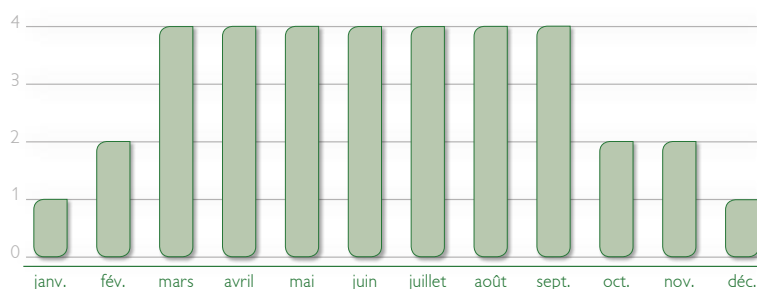
Xavier voit principalement des atouts à sa ferme.

Il travaille depuis ses 15 ans sur la ferme et par conséquent connaît très bien les terres.

Les terres sont bonnes pour de nombreuses cultures et sont groupées autour du siège grâce au remembrement. La ferme est irriguée depuis longtemps et Xavier a dernièrement amélioré son équipement et enterré les tuyaux. C'est un atout pour produire des légumes de conserves. Il a choisi d'utiliser beaucoup de matériel d'occasion (*gros matériel déclassé*) et de l'entretenir lui-même. Il est par conséquent bien équipé.

Main d'œuvre et organisation du travail

Xavier travail seul sur sa ferme. Il ne note pas ses temps de travaux mais propose cette répartition schématique de son temps de travail :



Bâtiments et matériel

Les bâtiments

Le siège d'exploitation est situé à Villeromard, les bâtiments sont sur le même site. Deux granges accueillent quatre cellules de stockage (750qx pour le blé et 330 qx pour le seigle). Le matériel est stocké sous une ancienne stabulation réadaptée en hangar.

Le matériel

■ Quatre tracteurs :

- Un tracteur de tête (140 CV) acheté 15 000 €
- Un tracteur chargeur de 90 CV qui a aujourd'hui 10 000 heures
- Un tracteur de 85 CV pour le binage qui a 9 000 heures

Xavier a pour politique d'emmener ses tracteurs au bout de leur temps de vie.



▷ bineuse sardleuse

Type de matériel

- Charrue
- Moissonneuse
- Système d'arrosage (enrouleur 2 000 €, tuyaux 1000 €, pompe 8000 €) d'occasion pour les légumes de conserve
- Vibroculteur
- Actisol
- Bineuse 13 rangs pour les petits pois
- Bineuse pour le maïs
- Semoir 13 rangs
- Semoir 4m 1 500 € d'occasion

Mode d'acquisition

En propriété

- Séparateur

En co-propriété

- Une herse étrille
- Epandeur à compost

En CUMA

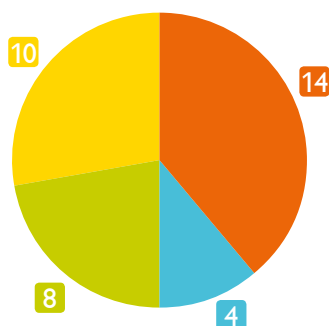


▷ cover crop



▷ herse étrille

Gestion des surfaces et du milieu, système de culture



Blé
Seigle
Pois
Maïs doux

Caractéristiques pédologiques de la ferme

Terres noires, sols profonds, assez homogènes sur la ferme et assez argileux. Un peu de terres blanches (*terres battantes*). Le sol est peu usant pour le matériel.

Assolement pratiqué

2011

7,70 ha	Pois de conserve
9,60 ha	Maïs doux
4,80 ha	Seigle
12,90 ha	Blé améliorant

2012

6 ha	Pois de conserve
11 ha	Maïs doux
18 ha	Blé améliorant

La rotation des cultures

Année 1

Maïs doux

Année 2

Blé

Année 3

Seigle

Année 4

Pois

Année 5

Blé



La rotation pratiquée est courte avec des cultures à forte valeur ajoutée. Xavier a fait le choix d'optimiser la surface de production qui est petite (35 ha). Avec des débouchés intéressants, cela permet une bonne valorisation des terres.

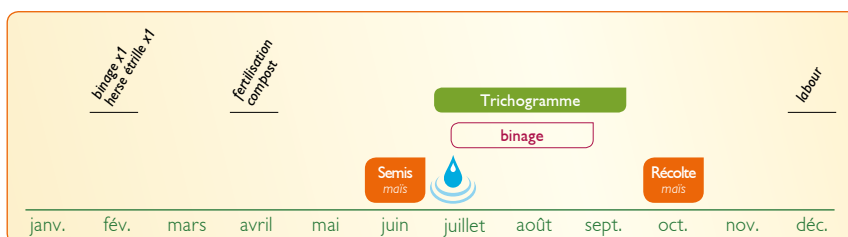
Avant 2003, il y avait un retour fréquent de la luzerne sur les terres et de plus en plus de difficultés d'implantation.

Aujourd'hui Xavier ne pratique pas d'interculture. Il préfère utiliser cette période pour travailler le sol et gérer au mieux les adventices.

Conduite culturelle



Mise en place des cultures



Semences et plants

Utilisation des semences de ferme avec renouvellement d'une partie tous les deux ans. La semence peut être conventionnelle non traitée car sur les variétés de blés il est parfois difficile d'avoir des variétés certifiées bio. Sur les maïs et pois il s'agit toujours de semences conventionnelles non traitées, elles sont fournies par la Conserverie du Blaisois.

Fertilisation et amendements

La fertilisation se fait uniquement avec de la matière organique, soit du compost de fumier de volaille soit des bouchons de matières organiques distribués par AGRALYS (3 à 5 N / 3 P / 3 K).

Tout est acheté à l'extérieur depuis qu'il n'y a plus v sur la ferme. Toutes les pailles et résidus de cultures sont enterrés après la récolte (*déchaumage*) pour limiter les exportations.



➤ semoir 16 rangs

Maïs

épandage et incorporation au vibroculteur
dans la foulée quand le sol est bien ressuyé

Pois

organique épandu non enfoui

Irrigation

L'irrigation est présente depuis longtemps sur l'exploitation. Xavier a modernisé son outil dernièrement par l'achat d'une pompe de 15 CV, d'un enrouleur (2003) et par l'enterrement du réseau (2012).

- La ferme a un forfait d'irrigation et non un quota.
- Consommation 2010 : 14 000 m³

Pour l'irrigation du maïs, Xavier suit les préconisations de la Conserve-rie du Blaisois pour qui il produit. Cette année il a arrosé de 15 mm au moment des faux semis, ce qui a permis de bien faire lever les adventices et de pouvoir les supprimer. Cette pratique n'est pas à mettre en œuvre automatiquement et Xavier pense ne pas la reproduire. Ensuite il a arrosé au début du développement du maïs (*80 mm en tout*).

Conduite culturale [suite]

Protection sanitaire

Seul du Trichogramme est utilisé pour lutter contre la pyrale du maïs à raison de trois passages pendant le développement de la plante. L'application se fait à la main en passant dans les rangs.

Désherbage

Principes et pratiques mises en œuvre.

Xavier intervient à la herse étrille dès que l'herbe commence à sortir.

Des faux semis sont réalisés avant les semis. Les passages, 2 à 3 suivant les possibilités, se font surtout dans le sens de la longueur de la parcelle.

Les maïs sont binés à la main. Xavier dispose de bineuses à guidage manuel mais ne peut les employer qu'avec un coup de main. Il envisage d'en faire équiper une en auto-guidage.



» système d'irrigation

Récolte, stockage et conditionnement

Pour les céréales, Xavier dispose d'une moissonneuse et est donc autonome pour la moisson. Les céréales sont nettoyées durant l'hiver (*séparateur en commun avec un agriculteur bio du secteur*) et stockées jusqu'au mois de juin dans les cellules sur le siège d'exploitation. Le blé et le seigle sont stockés sur deux sites différents.

■ Capacité des cellules :

- 750 qx pour le blé,
- 330 qx pour le seigle,
- la capacité totale de stockage est de 1360 qx.

Le stockage à la ferme des céréales donne à Xavier une autonomie sur la vente de sa production. En plus, la minoterie offre une prime de stockage de 1,80 €/t/mois qui est intéressante.

Les légumes de conserve sont récoltés par la Conserverie du Blaisois à la date décidée par celle-ci, il n'y a donc pas de stockage de légumes sur la ferme.

Commercialisation

Le blé, de qualité meunière, est vendu en direct à la minoterie SUIRE de Loire Atlantique <http://www.minoterie-suire.fr/>.

Le seigle jusqu'alors commercialisé auprès de CELNAT, l'est maintenant par AGRALYS BIO.

Les légumes de conserve sont vendus à la Conserverie du Blaisois basée à Contres qui fonctionne avec les producteurs adhérents d'AGRALYS OP LEGUMES.

Résultats obtenus | Rendements

Cultures	2011	surface	2010	surface	2009	surface
Blé	46 qx	13,2 ha	40 qx	12,81 ha	40 qx	15,55 ha
Seigle	47 qx	4,80 ha	65 qx	9,53 ha	-	-
Petits pois	2,9 t	7,70 ha	2,7 t	3,61 ha	-	-
Maïs doux	15,6 t	9,60 ha	21,4 t	9,53 ha	15,8 t	10,10 ha
Avoine	-	-	-	-	28 qx	6,09 ha
Orge	-	-	-	-	24 qx	3,47 ha



Les rendements obtenus en blé sont très satisfaisants (au dessus de la moyenne de l'exploitation), cela a été possible grâce à l'irrigation. Les rendements en pois sont faibles par rapport à ce qu'attend la Conserverie du Blaisois. En général, les résultats en petits pois tournent autour de 4 t/ha.

Prix de vente

Cultures	2011	2010	2009
Blé	425 €/t (stocké) (400 prix de base + 25 prime qualité + prime stockage = 1,8 €/t/mois)	400 €/t (380 + prime de stockage + prime qualité 20 €)	395 €/t avec prime de stockage
Seigle	380 €/t (stocké)	352 €/t	
Petits pois	696 €/t (sur pied)	740 €/t	
Maïs doux	237 €/t (sur pied)	183 €/t	179 €/t
Avoine			369 €/t
Orge			347 €/t

Au prix de vente du blé, il faut ajouter la prime de stockage de 1,80 €/t/mois payée par la minoterie SUIRE.

Jusqu'en 2009 il travaillait avec CELNAT qui ne valorisait pas suffisamment les protéines. Il travaille depuis avec Agralys.

Au prix de vente des petits pois et du maïs il faut retirer les assurances récoltes (800 € sur le maïs et 524 € sur les petits pois pour 2011) et la participation à la caisse assurance grêle de la Conserverie.

Chiffres d'affaires

	2011	2010	2010	2009
Chiffre d'affaires	84 000 €	80 000 €	71 000 €	80 614 €

Aujourd'hui Xavier est au forfait (CA < 76000 €). Passage prévu au réel cette année.

Xavier Morineau

Les projets de l'exploitation

Xavier Morineau envisage d'améliorer son parc de matériel, par l'achat, notamment, d'une nouvelle moissonneuse batteuse. Il tient à avoir son propre matériel afin d'être précis sur la récolte, gage de blé de qualité.

En ce qui concerne la production légumière, Xavier Morineau est un peu inquiet de la restructuration de la conserverie qui va produire uniquement du bio dans l'usine proche. Pour le producteur, deux scénarii possibles : soit l'usine pourrait fermer par manque de rentabilité, soit la conserverie pourrait s'approvisionner à l'étranger. Dans les deux cas, les producteurs locaux pourraient en subir les conséquences.

Pour l'instant, Xavier Morineau ne remet pas en cause sa production légumière, mais il va rester attentif à l'évolution de la conserverie.



Ressources



Rédaction : Anna Cairon, Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher

Relecture : Luc Bonnot, Chambre d'Agriculture du Loiret -
Cécile Perret, Eric Béliard, Bio Centre

Création & réalisation graphique :
Nathalie Fernandes/creation@nathaliefernandes.com

Crédits photos : Gabor, Commission européenne,
photothèque ITAB, photothèque ADIB,
photothèque Bio Centre.

Cette fiche a été élaborée dans le cadre du projet CAS DAR n°9016, coordonné par Bio Centre, "Accompagnement du développement et de la structuration de la filière légumes de plein champ en zones céréalières biologiques".

www.lpcbio.org